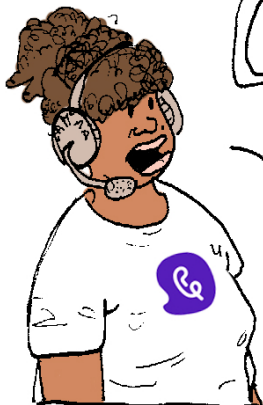


La maltraitance : l'histoire de Zhu

Voici l'histoire de Zhu âgée de 80 ans. Elle est d'origine chinoise, elle est arrivée au Québec en 2013 parrainée par son fils Guo et sa belle-fille Huan. Elle est grand-maman. Une amie a contacté la LAMAA concernant sa situation.



Je me sens tellement fatiguée. Quand je suis arrivée en 2013 ça me faisait vraiment plaisir de soutenir mon fils et ma belle-fille et de les aider un peu ... mais là, on m'en demande autant et je me sens moins capable.



Zhu en parle à Huan mais celle-ci réagit mal

Je ne comprends pas que tu te plains. Tu es logée, nourrie et tu vois tes petits-enfants tous les jours. Il y a beaucoup de grands-mamans qui n'ont pas cette chance.



Plus tard, Guo veut lui parler

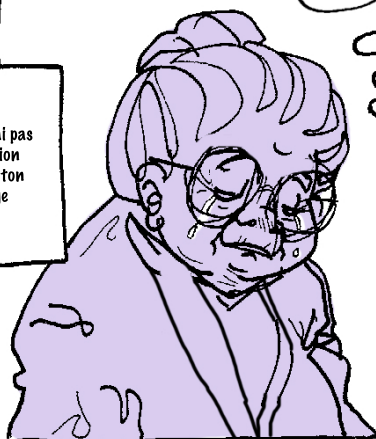
Signe ce chèque! C'est important!

Non, je n'ai pas l'intention de payer ton voyage



Trois semaines plus tard...

Personne ne me parle. Je me sens comme une étrangère dans cette maison. On m'ignore totalement.



Tu devrais signer ce chèque!

C'est bon. Je vais le signer



C'est trop difficile d'être ignorée dans sa maison. J'en peux plus de cette solitude. Je dois en parler à une amie.



Ici nous constatons différents types de maltraitance : de la maltraitance financière, de la violation des droits et de la maltraitance psychologique sous forme de violence et de négligence : on la contrôle, on ne lui parle pas pendant trois semaines et on l'oblige à signer un chèque. On l'ignore et en même temps, on l'empêche de combler ses besoins de socialisation.

Si vous croyez vivre de la maltraitance ou si vous en êtes témoin, des services sont offerts. Veuillez contacter la LAMAA au :

1-888-489-2287

Un membre de l'équipe pourra vous écouter, analyser la situation que vous décrivez et vous orienter vers les ressources les plus adaptées à votre situation.



Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés

Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action appropriée, singulier ou répétitif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte¹.



Voici les 7 types de maltraitance envers les personnes aînées et adultes en situation de vulnérabilité²:

Psychologique, physique, financière ou matérielle, sexuelle, violation des droits, âgisme et organisationnelle (gestion des soins et services).
Ils se manifestent sous 2 formes : violence et/ou négligence.

Quelques indices pour reconnaître la maltraitance :

- ◆ La personne devient dépressive, renfermée ou craintive;
- ◆ Elle cesse de participer à des événements sociaux;
- ◆ Elle a des blessures qu'elle ne peut expliquer.



La maltraitance, ça nous concerne tous!

Si vous pensez être en situation de maltraitance ou si vous en êtes témoin, contacter la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés **1-888-489-2287**

Autres ressources :

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services des différents établissements de santé et services sociaux au Québec

Agents sociocommunautaires des services policiers (dans toutes les régions)

Organismes communautaires juridiques, contacter le 211

Si votre sécurité peut être compromise, contacter le 911.

1. Reconnaître et agir ensemble, Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027, MSSS, Juin 2022, section 1.1 la définition de la maltraitance, p.5.
2. Reconnaître et agir ensemble, Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027, section 1.2 les formes et types de maltraitance, p. 7 <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003402/>

Bédéiste: Magali Boudon
Coordonnatrice du projet: Louise Buzit